

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2019

Présents: Michel SOULES, Patrick SUBIAS, Jean BOISSELIER, Alain GUIRAUD, Robert FOURCADE, Pascal MONIER, Thierry GOUT, Sabine GARCIA, Fatima AMRANI, Sylvette PUEYO, Patricia BOUYSSOU,

Pouvoirs:

Absents non excusés : MAILHE Ludovic, Nelly LEJARRE, Patrick PUBIL, Cécile REYES

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick SUBIAS.

Début de séance à 19h 15 mn

Création d'un poste d'Adjoint Technique principal 1^{ère} classe.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par son ancienneté, René FLABORIA passe Adjoint technique principal 1^{ère} classe et demande de voter la création du poste d'Adjoint Technique principal 1^{ère} classe.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Demande de subvention.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter la demande de subvention pour le projet : Faciliter la mobilité piétonne et les liens sociaux dans un cadre végétalisé et sécurisant au lieu-dit "Au Moural de Ricard ".

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Convention AMI.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter deux conventions avec l'AMI : l'une pour la location de la salle Sainte Cécile d'un montant de 150 €/an et l'autre pour la salle informatique pour le soutien scolaire pour un montant de 150€/an +500€ pour le suivi RSA,.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Deux conventions devront être prises.

Questions diverses.

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'association AMI pour installer une armoire dans la salle Sainte Cécile.

Le conseil municipal accepte sous la condition que ça n'engage pas la responsabilité de la commune en cas de vandalisme, et que ce soit notifié dans la convention,

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h40 mn